



Direction Générale des Services  
Mission Participation Citoyenne - PARTICIT'  
Pôle Citoyenneté  
[citoyennete@poitiers.fr](mailto:citoyennete@poitiers.fr)  
Stéphane Dufour 05 49 41 91 83 (poste 6 3183)  
Brigitte Marchadier 05 49 52 36 96 (poste 6 3696)



## COMPTE RENDU

### Atelier Budgets Participatifs 2022 – Mardi 12 Avril 2022 BEAULIEU / LE PATIS Centre d'Animation de Beaulieu

#### Participant.e.s :

Instances de quartier, habitants et porteurs de projet : Anne-Marie Chaignon, Sylvie Rotureau, Gérard Campin, Anne Proust, Christine Moine, Xavier Varenne, Murielle Ollivier, Martine Ecale, Murielle Jullien, Bernard Wallet, Marie-Pierre Cognard, Pierre Sirot, Rico Lamar

Elu-es : Ombelyne Dagicour, première Adjointe la Démocratie locale, l'Innovation démocratique et l'Engagement citoyen

Agent-es : Stéphane Dufour

Excusé.e.s : Brigitte Marchadier , ; Pascal Poinsonnet

Visa

Mme Emmanuelle REDIEN  
Cheffe de Mission  
Le, 09 mai 2022

#### Objectifs des ateliers :

- Rappel du déroulé des BP 2022
- Interconnaissance entre porteurs de projets et de tous les projets déposés pour le quartier
- Partager, expliquer une première analyse de la ville sur la pertinence ou le hors cadre
- Mutualiser les projets lorsque c'est possible
- Identifier si besoin d'aller sur place ensemble pour vérifier des points.

A l'issue de l'atelier, l'éligibilité du projet n'est pas actée ; cette étape se fera lors du CoTech (comité technique réunissant les diverses Directions impliquées sur les Budgets Participatifs).

#### Déroulé de l'atelier

##### 1er temps :

Prise de connaissance individuelle des projets déposés pour le quartier,

- En déambulant seul ou à plusieurs dans la salle, les personnes « apprécient » chaque projet en inscrivant des «+ » dans la case prévue à cet effet. Les présents ont maximum 3 «+ » à distribuer pour chaque projet, 3 «+ » étant le niveau d'appréciation maximum.

##### 2ème temps :

- retour sur les BP 2021
- Annonce des « résultats » des «+ » ; des projets favoris émergent.

##### 3ème temps

En sous-groupe selon la typologie des projets et selon l'effectif présent.

Expliciter, contextualiser les projets, faire du lien entre projets ou avec des projets existants,

Apporter une première analyse collective. Le cas échéant, décider d'une visite complémentaire sur le terrain.

28 projets ont été déposés et ont été abordés.

### **Le temps 1 L'appréciation des projets par le groupe**

Même si le sujet ne concerne pas directement les BP, les projets 24-60, 24-211, 24-193, 24-87, 24-131 concernent l'hygiène publique et notamment la répartition des poubelles sur le secteur. 4 demandes de poubelle recueillent une forte adhésion Place Templiers, Place des Capétiens et rue du Pâtis.

Outre ces demandes, 8 projets suscitent une adhésion équilibrée du groupe.

La végétalisation devant le Petit B. place des Templiers, la crèche la Licorne, la crèche Bambi, l'école Bouloux est fortement soutenue ainsi que la remise en eau du bassin d'orage du Pâtis.

La rénovation des jeux et le développement d'un espace convivial Place des Templiers et Place de la Grand'Goule mobilisent ainsi que les boîtes à livres à Beaulieu et au Pâtis. Dans ce secteur, des bancs sont demandés auprès de l'espace de jeux.

Allée Diane de Poitiers, la rénovation du terrain de pétanque est attendue.

### **Temps 2 Retour sur l'édition 2021 des BP**

En 2021, 8 projets ont été validés par le vote. A ce jour, 6 sont démarrés ou réalisés.

La protection anti-bruit a été posée et les fruitiers ont été plantés en ce début de printemps.

La répartition des bancs demandés pour le parcours des Petits Chemins, le positionnement (le long de la haie parking Rue de la Jaille / rue Denis Papin – 15/04) du bac à plantes aromatiques sont fait.

L'appel d'offre aux entreprises pour le jeu des Sablons est en cours.

Le positionnement de la boîte à livres, le cheminement rue Samuel Champlain ne sont pas démarrés.

### **Temps 3 Etude des projets**

#### Remise en état rampe de skate (24-13), place de Jutreau

Depuis au moins l'été 2020, l'état de la rampe est régulièrement pointé par un habitant présent à l'atelier, membre du conseil citoyen. Sa crainte est qu'un pratiquant vienne à se blesser gravement car certaines tôles ont perdu leurs rivets et présentent un angle tranchant. Pierre Sirot est également dans le groupe de préfiguration du futur skate-park et a posé la question de l'avenir de cette rampe du quartier de Beaulieu.

#### Panneau et plans du Pâtis (24-22)

Mr Campin, Président de l'Amicale du Pâtis constate que la signalétique pour accéder au Pâtis est défaillante et sollicite l'installation de 2 panneaux pour indiquer les entrées du quartier.

Pour mieux se repérer, il sollicite également un plan du quartier à disposer sur le panneau vitré à côté du Carrefour Contact ; le format est à déterminer en fonction.

#### Rénovation du terrain de pétanque (24-55) et tableau de marque (24-56)

Mr Ben Maamar et les joueurs de pétanque font la demande de rénovation du terrain de pétanque situé Allée Diane de Poitiers ; la demande est précise : un revêtement en gravier de 10 cm recouvert de 10 cm de sable tassé avec un tableau de marque. Environ 30 boulistes fréquentent ce terrain et une espace convivial est à développer.

#### Un abri (24-57), deux tables fixes (24-58) et des bancs (24-59), Allée Diane de Poitiers

Dans la continuité du projet précédent, il s'agit d'entretenir les échanges déjà bien installés sur ce site. Mr Ben Maamar se veut le porte-parole du groupe pour solliciter un abri, des bancs et deux tables à proximité du terrain. Les tables devront être solides, fixes.

Une poubelle existe sur le site mais elle est jugée trop petite. Les habitants demandent si elle peut être remplacée par une plus grande.

Selon les implantations existantes, un choix sera fait par le service Propreté.

Toutefois, la consigne est que chaque déchet généré doit être mis dans les poubelles existantes ou ramenés dans sa poubelle de tri personnelle. Les déchets verre doivent être mis dans les bornes à verre.

#### Espaces de convivialité 4 place Philippe Le Bel (24-132) et place des Templiers (24-147)

Le collectif des habitants de Beaulieu porte ces projets et mène en ce sens une réflexion ; celle-ci va aboutir dans les jours à venir avec notamment un débriefing collectif des diverses idées recensées. C'est à partir de ces éléments que nous pourrions affiner la demande.

Pour la place Philippe Le Bel, végétaliser les pergolas en utilisant les gradins existants et installer des bacs en bois seraient déjà une bonne avancée.

### Boîte à livres (24-194) et (24-208)

Rue du Pâtis, Mmes Isabelle Fidel et Murielle Jullien sollicitent chacune une boîte à livre ; l'idée de l'auto-construction suscite l'échange autour de la table. Mr Ben Maamar souhaite se rendre disponible si besoin pour cette construction. Il est toutefois rappeler que le bois résiste bien moins longtemps que le métal.

### Installation d'agrès en métal (24-205 et 24-206)

Ceux existant rue des Prairies, le long de l'allée cavalière, sont obsolètes. Mme Michèle Boireau propose 4 agrès précis : un vélo fixé au sol, un rameur, un appareil pour le travail latéral d'écartement des jambes et un appareil pour le travail des jambes d'avant en arrière (renforcement des hanches).

### Banc (24-210), rue du Pâtis

Pas de commentaire spécifique.

### Deux panneaux d'information « Petits chemins de Beaulieu » (24-84)

Découvrir les coins cachés du quartier, les variétés de constructions, de végétations et d'espaces verts du quartier pour les nouveaux arrivants, offrir des parcours piétons variés et sécurisés pour les enfants, rejoindre le Pâtis .... Les parcours sont établis. Il reste à informer les publics avec ces deux panneaux. Le format sera à préciser.

### Poulailler et composteurs collectifs (24-109)

Plusieurs objectifs tout à fait louables et totalement adaptés aux besoins du moment poussent M. Xavier Varenne à faire cette proposition au nom des élèves et des personnels du collège France Bloch-Sarazin : valorisation des déchets des repas, éducation au développement durable, réflexions sur la production alimentaire, ...

La proposition est innovante et plusieurs points / questionnements sont abordés :

- La grippe aviaire implique un abri fermé avec un filet sur le dessus
- La question de l'entretien : 1 collectif de 10 habitants au moins est nécessaire pour faire fonctionner le poulailler, avec un planning, notamment pendant les périodes de vacances scolaires. Les parents, le conseil citoyen et les enfants qui fréquentent le centre d'animation pourraient aussi être mobilisés pour assurer l'entretien ?
- L'emplacement est à revoir ; près du jardin partagé ?
- A cette heure, les membres du jardin partagés ne sont pas au fait ; une démarche est à engager. Qui impulse ?
- Enfin, il faut déterminer à qui juridiquement appartiennent les poules : à la ville ? au département car c'est le projet du collège ?

### Remise en eaux du bassin d'orage (24-209) au Pâtis

C'est un ouvrage hydraulique, on ne peut le boucher car il régule les eaux de pluie (position espaces verts) du Pâtis. Ce devrait être possible avec un système de débordement (position porteur de projet). Les avis divergent ; la question sera soulevée lors du CoTech du 5 mai.

### Installer des jeux aux Sablons (24-204)

Ce projet a été validé en 2021 avec l'installation d'un jeu à proximité du centre équestre. **Ce projet est mis en suspens en attendant la réalisation du projet validé.**

### Réaménager les jeux Place de la Grand' Goule (24-146)

La place de la Grand' Goule est piétonne et bien sécurisée ; un aménagement adapté permettrait un usage collectif et convivial par les familles résidentes ; cet aménagement devra tenir compte de la concertation initiée par Ekidom dans le cadre de la réhabilitation de l'ensemble du site. La tranche d'âge et le type de jeux restent à préciser.

### Végétaliser les espaces P'tit B / Crèches / Ecole (24-143)

La nature de ce projet sera élaborée avec les habitants et particulièrement les familles lors du projet « Templiers Cœur de quartier » qui débute le 5 mai 2022, porté par les acteurs du quartier, en lien avec les équipes éducatives des groupes scolaires concernés.

Ce projet est de grande ampleur et mobilise de la voirie et des espaces verts. A ce titre, il n'est pas sûr qu'il puisse rester dans les BP. Circulation, stationnement, squares peuvent être impactés. A ce stade, il n'est pas mûr et un groupe de travail doit se mettre en place.

Dans le même temps, il faut également vérifier la capacité qu'ont les services à absorber la charge de travail et le plan financier, cette perspective d'aménagement.

Voir lors du CoTech du 5 mai.

### Espace de jeux pour enfant (24-141)

La proximité de la Place des Templiers avec le projet précédent fait qu'il est cohérent de lier les 2 projets et très certainement de calibrer sur plusieurs années l'éventuelle réalisation.

### WC public (24-131), place des Capétiens

La ville de Poitiers n'installe plus que des toilettes automatiques. Le coût d'installation (15 000 €) et le coût annuel d'entretien (25 000 €) sont élevés. **Ce dernier ne peut être assumé par les BP.**

Il faut aussi prévoir de faire venir le réseau d'assainissement.

Mettre une signalétique « toilettes publiques »

### Remplacer les résineux par des fruitiers (24-207), rue des Prairies

Pas de commentaire spécifique.

### **Les rendez-vous à poser avec le collectif des habitants :**

- Les suites à donner pour les espaces de convivialité sollicités, projets 24-132 Place Philippe le Bel et 24-147 Place des Templiers.

### **Les projets considérés comme « hors BP », des modifications sur la plate-forme**

- 24-82 est un projet en doublon (table-banc Allée Diane de Poitiers) : il peut être supprimé.
- Fusionner les projets 24-205 et 24-206 (agrès métal et appareils fitness rue des Prairies)
- Fusionner les projets Boîte à livres (24-194) et (24-208) rue du Pâtis ?
- WC public (24-131)

### **Les + de l'atelier :**

- La question est posée : l'avenir de cette rampe de skate du quartier de Beaulieu ?

A noter sur ce quartier, les projets 24-60, 24-211, 24-193, 24-87 concernent les poubelles.

En fin d'atelier, il est pointé :

- le manque d'information concernant les aides à la mobilité pour les personnes âgées : une action spécifique peut-elle être développée en lien avec le CCAS pour diffuser les services proposés ?
- le manque de commerces de proximité côté Centre équestre.